

1. *Débitrice:* **MASOL S.à r.l.**, c/o Martin Meyer,
route d'Estavayer, **1543 Grandcour**
2. *Déclaration de faillite:* 15.05.2008
3. *Suspension de faillite:* 17.06.2008
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 28.07.2008
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: commerce en général de revêtements de sols ainsi que tapis, rideaux, literie et mobiliers divers.

Office des faillites de Payerne-Avenches
1530 Payerne

(04577432)